

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1357)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE434

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 11

A la première phrase de l'alinéa 11, substituer à la première occurrence du mot :

« sur »,

le mot :

« pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle avec la formulation utilisée à l'alinéa 9 du même article.